

Bruxelles, le 28 mai 2019

Annexe 1 au manuel pour l'évaluation de l'expertise et de l'honorabilité

Formulaire 1 « Nouvelle nomination »

Champ d'application

- *Entreprises d'assurance de droit belge (y compris les entreprises d'assurance soumises à un régime particulier visé à l'article 276 de la loi Solvabilité II)*
- *Entreprises de réassurance de droit belge*
- *Succursales établies en Belgique d'entreprises d'assurance ou de réassurance relevant du droit de pays tiers*
- *Sociétés holdings d'assurance de droit belge*
- *Compagnies financières mixtes de droit belge à la tête d'un conglomérat financier dans lequel le secteur des assurances est le principal secteur*

Informations de base aux fins du traitement administratif du dossier

Nom de l'entreprise concernée :

Type d'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code LEI de l'entreprise et code d'agrément BNB :

Personne de contact :

Nom et prénom du candidat :

Sexe :

Fonction :

Conseil d'administration (Président/Membre non exécutif/Membre indépendant non exécutif)

Comité de direction (Président/Membre administrateur/Membre non administrateur)

Fonction de contrôle indépendante (audit/compliance/risk/fonction actuarielle)

INSTRUCTIONS PRÉALABLES

1. Quel est l'objectif du présent questionnaire ?

Les informations fournies dans le présent questionnaire permettront à la Banque nationale de Belgique (ci-après « la Banque ») de réaliser une évaluation prudentielle d'aptitude du candidat.

Avant de remplir le présent questionnaire, il convient de consulter les documents suivants :

- le manuel pour l'évaluation de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle;
- les orientations Eiopa sur le système de gouvernance datées du 14 septembre 2015, §11 à 14.

Il est attendu du candidat et de l'entreprise concernés qu'ils répondent correctement aux questions figurant ci-dessous et communiquent toutes les informations pertinentes et significatives dont ils ont connaissance. Les réponses ne peuvent se limiter à un simple renvoi au C.V. La transmission d'informations inexactes ou incomplètes ralentit ou entrave le traitement du questionnaire et peut susciter des doutes quant à l'aptitude du candidat et à la gouvernance de l'entreprise concernée. **Toute constatation que des informations incomplètes ou inexactes ont été communiquées intentionnellement se traduira par une évaluation d'aptitude négative de la personne intéressée. Par conséquent, en cas de doute quant à la pertinence ou à l'importance d'une information, l'information en question doit être transmise, ou un contact doit être pris avec l'autorité de contrôle par les canaux habituels.** Il est à cet égard spécifiquement fait rappel des points 4.4.1 et 4.6.3 du manuel pour l'évaluation de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle.

Il est important de signaler à cet égard qu'il conviendra que les réponses données englobent tous les aspects de la situation de la personne intéressée, que ce soit en Belgique ou à l'étranger.

En sus des informations requises, tant le candidat que l'entreprise concernée sont tenus de mettre la Banque au courant de tout élément dont celle-ci peut raisonnablement s'attendre à être avisée. La Banque devra être notifiée à l'aide du formulaire 3 « ÉLÉMENTS NOUVEAUX » de tout changement ultérieur en rapport avec les réponses fournies dans le présent formulaire.

Si certaines informations communiquées le requièrent ou si la personne intéressée le souhaite, cette dernière pourra transmettre verbalement à la Banque tout renseignement complémentaire jugé utile.

La Banque rappelle par ailleurs que l'article 608 de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance prévoit la communication, à la Banque, par l'autorité judiciaire ou administrative saisie, de toute information et/ou action pénale du chef d'infraction à la loi précitée ou à l'une des lois visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

2. Qui le présent questionnaire concerne-t-il ?

Le présent questionnaire concerne les personnes qui souhaitent être nommées en tant que membre de l'organe légal d'administration, membre du comité de direction (administrateur ou non administrateur), responsable d'une fonction de contrôle indépendante (compliance, gestion des risques, fonction actuarielle ou audit interne), mandataire général d'une succursale ou dirigeant effectif.

3. Par qui le présent questionnaire doit-il être rempli et signé ?

La **Partie A** du présent questionnaire doit être remplie par le candidat. Les questions de la **Partie B** sont destinées à l'entreprise concernée.

Le candidat et l'entreprise concernée sont toutefois conjointement responsables de veiller à ce que des informations exhaustives et exactes concernant la nomination (prévues) soient fournies à la Banque. Leurs déclarations et signatures respectives figurant à la fin du présent questionnaire portent donc sur l'ensemble des informations qui y sont reprises.

Sauf disposition statutaire contraire en matière de représentation de l'organe légal d'administration, le présent questionnaire doit être signé comme suit au nom de l'entreprise concernée :

- si le formulaire concerne le président du conseil d'administration: signature par deux autres administrateurs non exécutifs ;
- si le formulaire concerne un membre du comité de direction, un dirigeant effectif, un responsable d'une fonction de contrôle indépendante ou un mandataire général d'une succursale : signature par le président de l'organe légal d'administration et par le président du comité de direction ;
- si le formulaire concerne le président du comité de direction : signature par le président de l'organe légal d'administration ;
- si le formulaire concerne un autre membre de l'organe légal d'administration : signature par le président de l'organe légal d'administration.

4. Quels documents conviendra-t-il de joindre au présent questionnaire ?

Le questionnaire **devra** être accompagné des documents suivants :

1. un curriculum vitae
2. un extrait de casier judiciaire, modèle 596 - 1 (délivré moins de trois mois avant la date de l'introduction du présent questionnaire)
3. une copie de la carte d'identité ou du passeport en ordre de validité
4. un profil de fonction
5. le procès-verbal du Conseil d'administration ou, le cas échéant, du Comité de nomination ou de rémunération concernant la nomination, avec (i) référence à la politique "Fit & Proper" de l'entreprise et (ii) le cas échéant, copie du rapport sur l'expertise de la personne à nommer
6. une version mise-à-jour de la liste des membres du conseil d'administration, du comité de direction, des comités spécialisés du conseil d'administration et des responsables des fonctions de contrôle indépendantes, comme prévu par la circulaire en matière de système de gouvernance pour le secteur de l'assurance et de la réassurance (y compris la répartition des tâches entre membres du comité de direction) montrant la situation des organes de gestion avant et après la nomination envisagée
7. pour les administrateurs et membres du comité de direction : une « matrice de compétences » résumant la manière dont les exigences de compétences collectives reprises dans le manuel pour l'évaluation de l'expertise et de l'honorabilité sont remplies (cf. point 4.4.2.7 du handbook)
8. pour un mandataire général d'une succursale : les compétences (« *powers of attorney* »)
9. (le cas échéant, cf. le règlement de la BNB du 6 février 2018, approuvé par l'arrêté royal du 15 avril 2018) pour un responsable de la fonction de compliance : (i) attestation dont il ressort que

le candidat a réussi un examen auprès d'une entreprise dont les examens sont reconnus par la FSMA et la BNB ; (ii) attestations de participation à des programmes de formation auprès d'entreprises de formation reconnues par la FSMA, sur avis de la BNB

et tout autre document pouvant raisonnablement être considéré comme nécessaire à l'évaluation par l'autorité de contrôle de l'aptitude du candidat.

Le questionnaire **pourra**, de surcroît, être accompagné de tout autre document pouvant contribuer à ce que la nomination soit validée.

Prière de rendre votre numéro de registre national illisible sur tout document transmis par vos soins à la Banque. En Belgique, le numéro de registre national figure notamment au verso de la carte d'identité ainsi que sur l'extrait de casier judiciaire.

5. Comment retourner le questionnaire?

Les questionnaires entièrement complétés et signés devront être scannés et transmis à la Banque par courrier électronique.

Le formulaire doit être envoyé à l'adresse suivante : insurance.supervision@nbb.be.

6. Qu'advient-il ensuite du questionnaire ?

Le questionnaire sera ensuite traité par la Banque. Le résultat de l'évaluation sera notifié par la Banque à l'entité soumise à la surveillance prudentielle.

PARTIE A - À REMPLIR PAR LE CANDIDAT

TITRE I. COORDONNEES

a) Coordonnées de la personne	
Identité	
Titre :	
Nom :	
Prénom(s) :	
Nom antérieur (si vous avez auparavant porté un nom différent) :	
Domicile	
Adresse :	
Ville :	
Pays :	
Lieu de résidence (si différent du domicile indiqué ci-dessus)	
Adresse :	
Ville :	
Pays :	

Autres données							
Sexe :							
Date de naissance :							
Lieu de naissance :							
Nationalité :							
Pays de délivrance du passeport/de la carte d'identité :							
Date d'expiration du passeport/de la carte d'identité :							
Numéro de téléphone (privé et professionnel si déjà disponible), comprenant l'indicatif du pays :							
Adresse électronique (privée et professionnelle si déjà disponible) :							
b) Évaluations antérieures (tant positives que négatives) par une (des) autorité(s) de contrôle dans le secteur financier							
Autorité compétente	Entreprise	Fonction	Date de début	Date de fin	Date de l'évaluation	Résultat de l'évaluation (mentionner d'éventuelles conditions de validation)	
Veillez indiquer les raisons d'éventuels rejets :							

c)	Avez-vous déjà fait l'objet d'une évaluation d'aptitude dans une société soumise au contrôle de la FSMA (comme un fond de pension ou un intermédiaire d'assurance) ? Si oui, merci de décrire le résultat de l'examen réalisé par la FSMA.				
	Entreprise	Fonction	Date de début	Date de fin	
d)	Avez-vous déjà été agréée en tant que compliance officer par la BNB/FSMA ou une telle procédure est-elle en cours ? Si tel est le cas, veuillez fournir ci-dessous plus d'informations sur l'agrément obtenu ou sur la procédure d'agrément en cours.				

TITRE II. FONCTION FAISANT L'OBJET DU QUESTIONNAIRE

a)	Veuillez indiquer ci-dessous quelle fonction vous souhaitez exercer au sein de l'entreprise concernée.
	Veuillez indiquer le titre officiel de la fonction au sein de l'entreprise.
	<p>Veuillez indiquer quelle fonction vous souhaitez exercer au sein de l'entreprise concernée. Le cas échéant, il y aura lieu de cocher plusieurs cases.</p> <p><input type="checkbox"/> administrateur exécutif</p> <p><input type="checkbox"/> administrateur non exécutif</p> <p><input type="checkbox"/> président de l'organe légal d'administration</p> <p><input type="checkbox"/> vice-président/président-adjoint de l'organe légal d'administration</p> <p><input type="checkbox"/> président du comité d'audit</p> <p><input type="checkbox"/> président du comité de rémunération</p> <p><input type="checkbox"/> président du comité des risques</p> <p><input type="checkbox"/> président du comité d'audit et des risques</p> <p><input type="checkbox"/> président du comité de nomination¹</p>

¹ Comité interne du conseil d'administration qui n'est formellement pas requis par la loi Solvabilité II mais dont la constitution est recommandée en fonction de la taille de l'entreprise.

- président du comité de direction
- vice-président/président-adjoint du comité de direction
- membre du comité de direction
- dirigeant effectif d'une entreprise sans comité de direction
- mandataire général d'une succursale
- membre de la direction effective d'une succursale
- responsable de la fonction compliance
- responsable de la fonction d'audit interne
- responsable de la fonction de gestion des risques
- responsable de la fonction actuarielle
- personne-relais responsable de la fonction de vérification de la conformité sous-traitée
- personne-relais responsable de la fonction d'audit interne sous-traitée
- personne-relais responsable de la fonction de gestion des risques sous-traitée
- personne-relais responsable de la fonction actuarielle sous-traitée
- membre du comité de direction désigné haut dirigeant responsable de la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme
- responsable de la mise en œuvre du dispositif anti-blanchiment (AMLCO)
- autre :

S'il s'agit d'une fonction d'administrateur non exécutif, veuillez indiquer en quelle qualité vous souhaitez être nommé :

- en qualité d'actionnaire, de coopérateur ou de membre mutualiste de l'entreprise concernée.
- en qualité de représentant d'un actionnaire, d'un coopérateur ou d'un membre mutualiste de l'entreprise concernée.
- en qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés²
- à un autre titre. Veuillez préciser :

b)	Veillez donner ci-dessous une description la plus détaillée possible des principales tâches liées à la fonction en question ainsi que des responsabilités et du nombre de subordonnés qui y sont attachés. Le cas échéant, veuillez indiquer quelles fonctions vous exercerez par ailleurs au sein de l'entreprise concernée.
	Veillez en outre indiquer au sein de quels sous-comités de l'organe légal d'administration ou d'autres comités (d'administration ou de direction), autres que ceux mentionnés au point a), vous siégerez le cas échéant.
c)	Veillez fournir ci-dessous des données complémentaires concernant la date prévue d'entrée en fonction et la durée de votre mandat/fonction :
	Date (prévue) d'entrée en fonction :
	Durée (prévue) du mandat / de la fonction :
	Remplacez-vous quelqu'un d'autre ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Si oui, qui et pourquoi ?
d)	Nature du contrat vous liant à l'entreprise concernée
	<input type="checkbox"/> Indépendant <input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Autre – veuillez préciser :

² Nous attirons votre attention sur le fait qu'il incombe à l'entreprise concernée de vérifier s'il est satisfait à tous les critères légaux stipulés à l'article 526ter du Code des sociétés.

TITRE III. HONORABILITÉ PROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE INTÉRESSÉE

Au titre III du présent questionnaire, le terme « vous » désigne non seulement vous en tant que personne physique mais aussi toute société, société de personnes ou entité sans personnalité juridique dans laquelle vous êtes ou avez été partie prenante en qualité d'administrateur, de commissaire, de directeur, de contrôleur, de gestionnaire ou de détenteur d'une participation qualifiée.

Les questions du présent titre se rapportent tant à la Belgique qu'aux pays étrangers.

a)	Avez-vous déjà fait l'objet de condamnations dans le cadre d'une procédure pénale ? Avez-vous déjà fait l'objet de condamnations dans le cadre d'une procédure civile ou administrative pertinente (c'est-à-dire ayant des répercussions sur votre réputation ou une incidence significative sur votre solidité financière) ? Veuillez également signaler les condamnations contre lesquelles un recours a été introduit.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter plus de précisions ci-dessous en citant, au moins, la nature des charges, le temps écoulé depuis les irrégularités suspectées, la peine probable en cas de condamnation, les éventuelles implications sur le plan professionnel, le stade de la procédure, toute autre circonstance atténuante et tout autre facteur aggravant (par exemple l'obtention d'une réhabilitation, la récidive, etc).	
b)	Faites-vous actuellement l'objet d'autres procédures pénales ? Faites-vous actuellement l'objet d'autres procédures civiles ou administratives pertinentes (y compris tout avis officiel d'enquête ou tout renvoi devant un juge) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter plus de précisions ci-dessous en citant, au moins, la nature des charges, le temps écoulé depuis les irrégularités suspectées, la peine probable en cas de condamnation, le stade de la procédure, toute autre circonstance atténuante et tout autre facteur aggravant.	
c)	Des mesures disciplinaires ont-elles par le passé été prises à votre endroit ou faites-vous actuellement l'objet d'une procédure disciplinaire (avez-vous notamment été démis d'une fonction de dirigeant d'une entreprise ou renvoyé d'un poste de confiance) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter des précisions ci-dessous.	
d)	Êtes-vous ou avez-vous personnellement / une entreprise dans laquelle vous occupez une fonction de dirigeant est-elle ou a-t-elle déjà été impliqué(e) dans une procédure de faillite ou dans une procédure similaire (telle qu'une réorganisation judiciaire ou un règlement de dettes collectif) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter des précisions ci-dessous (indiquez entre autres s'il s'agissait ou non d'une faillite volontaire).	

e)	Une ou plusieurs des procédures décrites ci-dessus ont-elles fait l'objet d'un règlement à l'amiable ou le différend a-t-il été réglé d'une autre manière (par exemple, par la voie d'une médiation) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter des précisions ci-dessous.	
f)	Avez-vous, à votre connaissance, jamais figuré sur une liste de débiteurs défaillants ou avez-vous fait l'objet d'une mesure d'exécution relative à un arriéré de paiement ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter des précisions ci-dessous.	
g)	Vous êtes-vous déjà vu refuser un enregistrement, une autorisation, une adhésion ou une licence ouvrant à l'exercice d'un métier, d'une activité ou d'une profession ou avez-vous déjà fait l'objet d'un retrait, d'une révocation ou d'une annulation d'un enregistrement, d'une autorisation, d'une adhésion ou d'une licence de cette sorte ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter des précisions ci-dessous.	
h)	Vous êtes-vous déjà vu imposer une sanction par une autorité publique ou par une association professionnelle, ou une enquête ou une procédure exécutoire est-elle actuellement ou a-t-elle été par le passé engagée contre vous ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez apporter des précisions ci-dessous.	
i)	Avez-vous été impliqué directement ou indirectement dans une affaire qui a entraîné des soupçons de blanchiment d'argent ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Si oui, quelle a été votre implication <i>intuitu personae</i> ?	
j)	Une entreprise financière dans lequel vous exercez ou avez exercé une fonction qui tomberait sous le coup de la loi, ou sur la gestion duquel vous influez ou avez influé significativement d'autre manière, ou dans lequel vous détenez ou avez détenu des intérêts significatifs, a-t-elle déjà : 1) été condamnée au pénal, subi une mesure administrative ou disciplinaire ou une mesure administrative similaire, ou été suspendue ou exclue en tant que membre d'une association professionnelle ? 2) subi un refus ou un retrait d'agrément ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez fournir ci-dessous les informations nécessaires. Veuillez également indiquer avec précision de quelle entreprise financière il s'agit. Établissez, en ce qui concerne le point 1, une distinction entre les peines ou mesures encourues et les affaires en cours.	

k)	Une entreprise financière dans laquelle vous exercez ou avez exercé une fonction de dirigeant, ou sur la gestion de laquelle vous influez ou avez influé significativement d'autre manière, ou dans laquelle vous détenez ou avez détenu des intérêts significatifs, a-t-elle déjà bénéficié d'une aide publique ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, veuillez fournir ci-dessous les informations nécessaires. Veuillez également indiquer avec précision de quelle entreprise financière il s'agit.	

TITRE IV. EXPERTISE DE LA PERSONNE INTÉRESSÉE

Pour juger du niveau d'expérience d'une personne, il sera tenu compte des critères suivants qu'il conviendra, si nécessaire, de mentionner dans les champs ci-dessous: la nature et le niveau hiérarchique de la fonction exercée; la nature et la complexité de l'entreprise au sein de laquelle la fonction est exercée, ainsi que sa structure; la nature et la portée des compétences, les pouvoirs de décision, les responsabilités et le nombre de subordonnés.

a)	Diplôme (grade + domaine d'études)	Date de début	Date de fin	Établissement et type d'enseignement (secondaire, supérieur, université, institut de formation, etc.)					
b)	Expériences concrètes dans le domaine des assurances / financier ³								
	Fonction (préciser s'il s'agissait ou non d'une fonction de dirigeant)	Principales responsabilités	Organisation, entreprise, etc.	Taille (nombre d'employés, total bilanciel)	Nombre subordonnés	de	Date de début	Date de fin	Raison pour laquelle il a été mis fin au contrat

³ A cet égard, il est noté qu'une expérience pratique en intermédiation dans le domaines des assurances n'est pas considérée comme équivalente à une expérience dans le secteur des assurances et de la réassurance.

c) Autres expériences pertinentes de haut dirigeant⁴ en dehors du secteur financier et des assurances								
	Fonction	Principales responsabilités	Organisation, entreprise, etc.	Taille (nombre d'employés, total bilanciel)	Nombre de subordonnés	Date de début	Date de fin	Raison pour laquelle il a été mis fin au contrat
d) Autres expériences pertinentes en dehors du secteur financier (par exemple, milieu universitaire, services juridiques, informatique, ingénierie, ressources humaines, fonctions politiques, autres mandats non commerciaux)								
	Fonction	Principales responsabilités	Organisation, entreprise, etc.	Taille	Nombre de subordonnés	Date de début	Date de fin	Raison pour laquelle il a été mis fin au contrat
e)	Pour les administrateurs, outre les connaissances générales de base prévues dans le manuel pour l'évaluation de l'expertise et de l'honorabilité, veuillez décrire les domaines spécifiques d'expertise que vous allez apporter au sein du Conseil d'administration eu égard aux exigences d'expertise collective attendues des membres du Conseil d'administration.					Explications et sources		

⁴ Membre du conseil d'administration ou un à deux niveaux en dessous.

f)	Références
	<p>Veillez renseigner les coordonnées d'au moins deux personnes disposées à fournir des références.</p> <p>L'une de ces personnes doit, si possible, représenter un employeur précédent. En mentionnant une personne comme référence, vous autorisez expressément la Banque à prendre contact avec cette personne après vous en avoir informé.</p> <p>Ne peuvent être désignés comme référence les parents et alliés en ligne directe ou collatérale jusqu'au troisième degré inclus, le conjoint, le partenaire (cohabitant) ni une personne de confiance.</p>
	<p>Nom et prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Fonction :</p> <p>Lien avec la personne intéressée :</p>
	<p>Nom et prénom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Fonction :</p> <p>Lien avec la personne intéressée :</p>

TITRE V. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Au titre V du présent questionnaire, le terme « vous » désigne non seulement vous en tant que personne physique mais aussi vos proches (conjoint, cohabitant légal, cohabitant de fait, enfants, parents ou autres membres de votre famille partageant votre domicile) ainsi que d'éventuelles personnes morales dont vous êtes ou étiez membre de la direction ou dirigeant au moment des faits.

a)	<p>Entretenez-vous des liens personnels avec :</p> <p>- d'autres membres de l'organe de direction et/ou des titulaires de postes-clés au sein de l'entité soumise à la surveillance prudentielle, de sa maison mère, de ses filiales ou d'entreprises liées ?</p> <p>- une personne détenant une participation qualifiée dans l'entité soumise à la surveillance prudentielle, sa maison mère ou des filiales de ces entreprises ?</p>	<p><input type="checkbox"/> oui</p> <p><input type="checkbox"/> non</p>
<p>Dans l'affirmative, veuillez apporter des précisions ci-dessous.</p>		

b)	Traitez-vous (de façon privée ou par l'intermédiaire d'une entreprise) avec l'entité soumise à la surveillance prudentielle, sa maison mère ou des filiales de ces entreprises ?					<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
<p>Dans l'affirmative, veuillez nous fournir les informations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une description de la nature, de la teneur et de la valeur financière de ces relations ainsi que des obligations des deux parties ; - le nom de l'entreprise, le cas échéant ; - la période durant laquelle ces relations ont été maintenues. <p>En cas de fonctions extérieures, en quoi ces fonctions respectent-elles les règles internes que l'entreprise a validé ?</p>						
c) Décrivez-vous, personnellement ou par l'intermédiaire d'une entreprise avec laquelle vous êtes étroitement lié, des intérêts financiers substantiels (à titre, par exemple, de propriétaire ou d'investisseur) dans l'entité soumise à la surveillance prudentielle, sa maison mère ou ses filiales, ou dans des concurrents ou des clients de l'entité soumise à la surveillance prudentielle, sa maison mère ou des filiales de ces entreprises ? Dans l'affirmative, veuillez nous fournir les informations suivantes :						
	Les intérêts sont-ils détenus personnellement ou par l'intermédiaire d'une entreprise ?	Nom de l'entité	Principales activités de l'entité	Lien entre cette entité et l'entité soumise à la surveillance prudentielle	Période concernée	Ampleur des intérêts financiers (pourcentage du capital et des droits de vote ou valeur de l'investissement)
d)	Avez-vous des dettes financières substantielles envers l'entité soumise à la surveillance prudentielle, sa maison mère ou des filiales de ces entreprises ? Ne sont en principe pas considérés comme substantiels les emprunts et contrats d'assurance vie de moins de 100 000 euros au total et les emprunts hypothécaires privés dès lors qu'ils ont été octroyés aux conditions de marché et que les remboursements en principal et intérêts sont respectés.					<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

<p>Dans l'affirmative, veuillez nous fournir les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. entreprise prêteuse ; 2. nature de la dette ; 3. montant dû ; 4. échéance de cette dette. 	
e)	<p>Occupez-vous ou avez-vous occupé au cours des deux dernières années un poste à dimension politique (internationale, nationale ou plus locale)?</p> <p style="text-align: right;"> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non </p>
<p>Dans l'affirmative, veuillez nous fournir les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. nature du poste ; 2. pouvoirs ou obligations spécifiques liés à ce poste ; 3. lien entre ce poste (ou l'entité dans laquelle il est occupé) et l'entité soumise à la surveillance prudentielle, sa maison mère ou des filiales de ces entreprises. 	
f)	<p>D'autres relations, intérêts ou fonctions ou d'autres avantages perçus, non évoqués aux points précédents, seraient-ils susceptibles de nuire aux intérêts de l'entité soumise à la surveillance prudentielle, de sa maison mère ou de filiales de ces entreprises ?</p> <p style="text-align: right;"> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non </p>
<p>Dans l'affirmative, veuillez nous fournir toutes les informations nécessaires à ce sujet (relatives notamment à leur nature, leur teneur, leur durée et, le cas échéant, au lien avec l'entité soumise à la surveillance prudentielle, sa maison mère ou ses filiales).</p>	

TITRE VI. TEMPS CONSACRÉ

Veuillez vérifier si vos données dans eManex sont complètes et correctes et, si nécessaire, les rectifier.

a)	Veillez évaluer le temps requis pour exercer la fonction en question.
b)	Votre disponibilité est-elle conforme aux règles internes que l'entreprise a validé en matière de fonction extérieures ?

c) Le cas échéant, veuillez compléter le relevé de tous les mandats de directeur exécutif et non exécutif et de toutes les autres activités professionnelles que vous exercez actuellement. Veuillez indiquer en premier lieu le poste concerné par le présent formulaire puis toutes vos autres fonctions de direction et autres activités professionnelles.										
	a. Entité (apposer un astérisque pour les entreprises cotées en bourse)	b. Pays :	c. Description de l'activité de l'entreprise	d. Taille de l'entité ⁵	e. Fonction au sein de l'entité: directeur exécutif/ directeur non exécutif/ autre	f. Autres responsabilités, telles qu'une appartenance à des comités (de direction), une (des) fonction(s) de président, etc.	g. Temps consacré en nombre de jours par mois (en tenant compte des autres responsabilités)	h. Durée du mandat (du ... au ... inclus)	i. Autres commentaires	j. Nombre de réunions par an

⁵ Indiquez par exemple le total bilanciel en fin d'exercice pour un établissement financier et le chiffre d'affaires total et la présence internationale pour les entreprises d'autre nature.

PARTIE B - À REMPLIR PAR L'ENTREPRISE CONCERNÉE SOUMISE À LA SURVEILLANCE PRUDENTIELLE

	Nom de l'entreprise qui introduit la demande	
	Code LEI et code de l'agrément BNB de l'entreprise concernée	
	Personne à contacter au sein de l'entreprise : nom adresse électronique numéro de téléphone	

TITRE I. EXPERTISE ET HONORABILITÉ PROFESSIONNELLE

a)	Si le candidat dispose de peu d'expérience en certains domaines, veuillez fournir ci-dessous un relevé d'éventuels facteurs compensant cette lacune (exemples : caractéristiques spécifiques de l'entreprise, autre expérience faisant contreponds, diplôme/expérience universitaire, capacité critique prouvée, compétence générale, connaissances particulières, nomination à durée déterminée compte tenu de la nature des activités, autres cas particuliers)		
b)	Le candidat suivra-t-il une formation spécifique avant d'entrer en fonction ou au cours de la première année suivant son entrée en fonction?		
	Contenu de la formation	Formation dispensée par (formation interne ou nom de l'entreprise extérieure)	Informations concrètes concernant la portée de la formation et sa durée (nombre de jours/d'heures)

c)	L'organe de gestion de l'entité soumise à la surveillance prudentielle a-t-il mené une consultation spéciale sur un quelconque aspect de l'honorabilité professionnelle du candidat ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	Dans l'affirmative, quel était l'objet de la consultation et quelle en a été l'issue ?	
d)	L'entreprise fixe-t-elle une limite d'âge pour la fonction en question ? Si tel est le cas, veuillez fournir les références du document y relatif et préciser la limite d'âge en question.	

TITRE II. EXPERTISE COLLECTIVE

a)	Veuillez donner une description générale des points d'attention qui ont été relevés concernant la composition de l'organe de direction et, le cas échéant, vous référer aux résultats de la dernière auto-évaluation en date.	
b)	De quelle manière le candidat participe-t-il à l'expertise collective des membres de l'organe de direction (cf. le manuel pour l'évaluation de l'expertise et de l'honorabilité, qui fait référence à 5 domaines d'exigences d'expertise collective: a) les marchés de l'assurance et les marchés financiers, b) la stratégie de l'entreprise et le modèle économique, c) le système de gouvernance, d) l'analyse financière et actuarielle et e) le cadre et les exigences réglementaires) ? Comment la personne intéressée pourra-t-elle contribuer à apporter une solution à tout ou partie des faiblesses répertoriées dans votre réponse à la question précédente ?	

ANNEXES

a)	Informations complémentaires éventuelles que le candidat ou l'entité soumise à la surveillance prudentielle juge utile à l'évaluation.
b)	Veillez cocher les cases pour indiquer que le document dont il est question est joint au formulaire.
	<p>Annexes obligatoires :</p> <p><input type="checkbox"/> un curriculum vitae</p> <p><input type="checkbox"/> un extrait de casier judiciaire, modèle 596 – 1, sous-catégorie 6⁶ (datant de moins de trois mois)</p> <p><input type="checkbox"/> une copie de la carte d'identité / du passeport en ordre de validité</p> <p><input type="checkbox"/> le profil de fonction</p> <p><input type="checkbox"/> le procès-verbal du Conseil d'administration ou, le cas échéant, du comité de nomination ou de rémunération concernant la nomination, avec (i) référence à la politique "Fit & Proper" de l'entreprise et (ii) le cas échéant, copie du rapport sur l'expertise de la personne à nommer</p> <p><input type="checkbox"/> une version mise-à-jour de la liste des membres du conseil d'administration, du comité de direction, des comités spécialisés du conseil d'administration et des responsables des fonctions de contrôle indépendantes, comme prévu par la circulaire en matière de système de gouvernance pour le secteur de l'assurance et de la réassurance (y compris la répartition des tâches entre membres du comité de direction) montant de la situation des organes de gestion avant et après la nomination envisagée</p> <p><input type="checkbox"/> pour les administrateurs et membres du comité de direction : une « matrice de compétences » résumant la manière dont les exigences de compétences collectives reprises dans le manuel pour l'évaluation de l'expertise et de l'honorabilité sont remplies (cf. point 4.4.2.7 du handbook)</p> <p><input type="checkbox"/> pour un mandataire général d'une succursale : les compétences (« powers of attorney »)</p> <p><input type="checkbox"/> (le cas échéant, cf. le règlement de la BNB du 6 février 2018, approuvé par l'arrêté royal du 15 avril 2018) pour un responsable de la fonction de compliance : (i) attestation dont il ressort que le candidat a réussi un examen auprès d'une entreprise dont les examens sont reconnus par la FSMA et la BNB ; (ii) attestations de participation à des programmes de formation auprès d'entreprises de formation reconnues par la FSMA, sur avis de la BNB</p> <p>Autres annexes :</p> <p>Prière de rendre votre numéro de registre national illisible sur tout document transmis par vos soins à la Banque. En Belgique, le numéro de registre national figure notamment au verso de la carte d'identité ainsi que sur l'extrait de casier judiciaire.</p>

⁶ Pour les conglomérats ou les compagnies financières mixtes, la sous-catégorie 14 est également acceptée.

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

1. Déclaration de protection de la vie privée concernant le traitement des données à caractère personnel relatives aux évaluations de l'expertise et de l'honorabilité dans le cadre du contrôle des établissements financiers

1.1 Cadre juridique de protection des données applicable à la Banque nationale de Belgique

Le traitement des données à caractère personnel par la Banque nationale de Belgique (BNB) tombe dans le champ d'application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données – RGPD, ou General Data Protection Regulation - GDPR)

1.2 La BNB en tant que responsable du traitement procédant à un traitement de données à caractère personnel

La BNB est le responsable des opérations de traitement des données à caractère personnel dans le cadre du contrôle des établissements financiers⁷.

1.3 Objets du traitement des données à caractère personnel par la BNB

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées afin d'évaluer si les personnes responsables de la gestion ou d'une fonction de contrôle indépendante satisfont aux exigences d'expertise et d'honorabilité, c'est-à-dire s'ils disposent des connaissances, des compétences et de l'expérience nécessaires à l'exercice de leurs attributions et font preuve d'une honorabilité suffisante.

⁷ Au sens du point 7) de l'article 4 du RGPD.

1.4 Licéité des opérations de traitement des données de la BNB

Le traitement des données à caractère personnel aux fins susmentionnées est nécessaire au sens de l'article 6, paragraphe 1, points c) et e), du RGPD, en conjonction avec l'article 12bis de la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque nationale de Belgique, avec les lois particulières régissant le contrôle des établissements financiers et avec les règles européennes relatives au mécanisme de surveillance unique.

En particulier, la BNB doit veiller au respect de la réglementation applicable qui impose aux établissements financiers des exigences en vertu desquelles ceux-ci devront disposer de dispositifs solides en matière de gouvernance, y compris les exigences d'expertise et d'honorabilité nécessaires à l'exercice des fonctions des personnes chargées de la gestion des établissements financiers ou des fonctions de contrôle indépendantes.

Par ailleurs, les personnes chargées de la gestion ou d'une fonction de contrôle indépendante au sein de l'établissement financier sont tenues de disposer en permanence de l'honorabilité et des connaissances, des compétences et de l'expérience nécessaires à l'exercice de leurs attributions.

Pour garantir qu'il soit à tout moment satisfait aux exigences d'honorabilité, de connaissances, de compétences et d'expérience, la BNB peut prendre l'initiative d'une nouvelle évaluation basée sur de nouveaux faits ou points si elle prend connaissance de nouveaux faits pouvant avoir une incidence sur l'évaluation initiale de la personne chargée de la gestion ou d'une fonction de contrôle indépendante.

1.5 Catégories de données à caractère personnel traitées par la BNB

Les données suivantes à caractère personnel sont traitées au regard des évaluations de l'expertise et de l'honorabilité :

- a. les données à caractère personnel fournies par les demandeurs (par écrit ou au cours d'entretiens) qui portent sur :
 - les **données personnelles**, comme le nom complet, le numéro de carte d'identité/de passeport, la nationalité ;
 - les **coordonnées**, comme l'adresse physique, l'adresse électronique, le numéro de téléphone ;
 - les **connaissances**, les **compétences** et l'**expérience**, comme les informations relatives à l'expérience professionnelle pratique acquise auprès de ses employeurs précédents et à l'expérience théorique (connaissances et compétences) acquise au cours des études et des formations ;
 - la **réputation**, comme le casier judiciaire ;
 - les **conflits d'intérêts**, comme toute relation personnelle étroite avec un membre d'un organe légal d'administration, toute opération commerciale privée importante avec l'entité soumise à la surveillance prudentielle, les situations d'influence politique significative, etc. ;
 - le **temps consacré**, comme d'autres engagements ou circonstances professionnelles ou privées (par exemple, l'implication dans une affaire judiciaire) ;

- **l'expertise collective de l'organe légal d'administration**, comme la valeur ajoutée d'un candidat par rapport à la composition de la direction ;
- b. les données à caractère personnel dont l'autorité compétente a eu connaissance par d'autres moyens (par exemple, par les médias) ;
- c. les données à caractère personnel qui ne concernent pas le demandeur, mais des tiers ;
- d. tout commentaire effectué par les membres du personnel de la BCE et/ou de la BNB portant sur la prestation du demandeur dans le cadre de la procédure relative à l'honorabilité et à l'expertise (par exemple, des commentaires reflétant l'avis ou l'évaluation de l'examineur sur la prestation individuelle du demandeur, en particulier en ce qui concerne leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine concerné).

1.6 Accès aux données à caractère personnel collectées et traitées par la BNB

Aux fins énoncées à la section 3, l'accès aux données à caractère personnel peut être accordé aux personnes suivantes :

- au personnel et aux membres du comité de direction de la BNB ;
- au personnel BCE des équipes de surveillance prudentielle conjointes (direction générale Surveillance microprudentielle I ou II de la BCE) ;
- à des membres du personnel désignés de la direction générale Surveillance microprudentielle III, de la direction générale Secrétariat du conseil de surveillance prudentielle et de la division Agréments de la direction générale Secrétariat du conseil de surveillance prudentielle de la BCE ;
- aux membres du conseil de surveillance prudentielle et du Conseil des gouverneurs de la BCE ;
- à d'autres membres du personnel désignés de la BCE formulant des avis et des conseils dans le cadre des évaluations de l'expertise et de l'honorabilité, comme le personnel de la direction générale Affaires juridiques ;
- à des experts externes et des contractants œuvrant au nom de la BNB ou de la BCE qui formulent des avis et des conseils dans le cadre des évaluations de l'expertise et de l'honorabilité, comme les conseillers juridiques externes ;
- à un nombre limité de membres du personnel d'autres institutions, organes, agences, autorités de surveillance et autorités nationales de l'Union (par exemple, procureurs en matière pénale, autorités chargées de la prévention du blanchiment de capitaux).
- à des tiers auxquels les données personnelles doivent être transmises conformément à une disposition légale

1.7 Transferts de données à caractère personnel vers des pays tiers

Dans le cadre de la coopération prudentielle avec des autorités en dehors de l'Espace économique européen (EEE), vos données à caractère personnel peuvent être transférées en dehors de l'EEE à la demande de l'autorité d'un pays tiers. En l'absence d'une décision d'adéquation, des données à caractère personnel ne peuvent être transférées en dehors

de l'EEE que si des garanties appropriées sont mises en place, telles qu'énoncées à l'article 46 du RGPD. Dans des cas exceptionnels, des transferts internationaux de données à caractère personnel peuvent également être instaurés sur la base de la dérogation prévue par l'article 49 du RGPD.

1.8 Délai de conservation

Sauf disposition contraire de la loi, les données à caractère personnel sont conservées selon les modalités suivantes :

- durant vingt ans à partir de la date de la requête de retrait de la demande avant qu'une décision officielle soit prise ;
- durant vingt ans à partir de la date à laquelle une décision négative est prise ;
- durant vingt ans à partir de la date à laquelle prend fin le mandat des personnes concernées au sein des organes d'administration ou des fonctions de contrôle indépendantes de l'entité soumise à la surveillance prudentielle en cas de décision positive ;
- durant vingt ans à partir de la date de la décision la plus récente en cas de réévaluation fondée sur des faits nouveaux.

Si des procédures administratives ou des poursuites judiciaires sont engagées, le délai de conservation est prolongé et prend fin un an après qu'elles ont débouché sur un arrêt ayant force de chose jugée.

1.9 Droits de la personne intéressée

Toute personne dont les données font l'objet d'un traitement a le droit, pour autant que les conditions prévues par les lois et règlements applicables en la matière soient remplies :

- (1) d'avoir accès à ces données et, le cas échéant, de les rectifier ;
- (2) de s'opposer à un tel traitement pour des motifs tenant à sa situation particulière ;
- (3) d'obtenir l'effacement de ces données ou la limitation du traitement de ces données ;

1.10 Informations de contact en cas de questions et de demandes

Pour toute question relative aux données à caractère personnel ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données de la BNB en envoyant un courriel à l'adresse dataprotection@nbb.be.

1.11 Plainte auprès de l'Autorité de protection des données

Si vous estimez que vos droits découlant du RGPD ont été violés dans le cadre du traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit d'introduire à tout moment une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

1.12 Modifications apportées à la présente déclaration de confidentialité

La présente déclaration de confidentialité peut être modifiée pour prendre en compte toute nouvelle évolution juridique.

Date de révision : 08.11.2019

DÉCLARATIONS FINALES

Déclaration du candidat

Le/la soussigné(e)

confirme par la présente que, à sa connaissance, les données fournies dans le présent questionnaire sont exactes et complètes et ne contiennent pas d'informations trompeuses ;

déclare avoir la possibilité de consacrer suffisamment de temps pour accomplir dûment sa fonction dans l'entité soumise à la surveillance prudentielle ;

confirme par la présente qu'il/elle informera immédiatement *[nom de l'entité soumise à la surveillance prudentielle]* de tout changement important par rapport aux données communiquées ;

autorise la Banque nationale de Belgique à se procurer tout renseignement et toute information qu'elle juge utiles afin de recenser et de vérifier les informations qu'elle considère importantes pour la conduite de l'évaluation d'expertise et d'honorabilité, notamment auprès des personnes et entreprises suivantes ;

- ...
- ...
- ...

confirme par la présente qu'il/elle est au fait des responsabilités découlant des législations et des réglementations nationales, européennes et internationales ainsi que des normes internationales afférentes à la fonction pour laquelle une évaluation positive est sollicitée, et confirme par ailleurs son intention de veiller à toujours les honorer.

Nom :

Signature :

Date :

Déclaration de l'entreprise concernée

Le(s)/la soussigné(e(s))

- confirme(nt) par la présente que, à sa/leur connaissance, les données fournies dans le présent questionnaire sont exactes et complètes ;
- confirme(nt) par la présente que l'entité soumise à la surveillance prudentielle avisera sans délai la Banque nationale de Belgique de tout changement important par rapport aux informations fournies pour autant qu'elle puisse en avoir connaissance ;
- confirme(nt) par la présente que l'entité soumise à la surveillance prudentielle a requis toutes les informations qui étaient nécessaires pour évaluer l'aptitude du candidat et qu'elle a dûment tenu compte de ces informations lorsqu'elle a déterminé que le candidat remplissait les critères d'expertise et d'honorabilité ;
- confirme(nt) par la présente que la description de la fonction pour laquelle une évaluation favorable est sollicitée reflète avec exactitude les aspects des activités dont le candidat assumera la responsabilité au sein de l'entité soumise à la surveillance prudentielle ;
- confirme(nt) par la présente que l'entité soumise à la surveillance prudentielle, se fondant sur une enquête minutieuse et appropriée et tenant compte des critères d'expertise et d'honorabilité fixés par les lois et les règlements nationaux, est d'avis que le candidat dispose de l'expertise et de l'honorabilité voulues pour remplir la fonction décrite dans le présent questionnaire ;
- confirme(nt) que l'entité soumise à la surveillance prudentielle a informé le candidat des responsabilités (légalement) imposées associées à la fonction décrite dans le présent formulaire ;
- confirme(nt) par la présente qu'il(s)/elle(s) est/sont habilités à introduire la présente notification/demande, à livrer les déclarations faites par l'entité soumise à la surveillance prudentielle et à signer le présent questionnaire au nom de ladite entité.

Nom de l'entreprise concernée :

Nom(s) :

Fonction(s) :

Signature(s) :